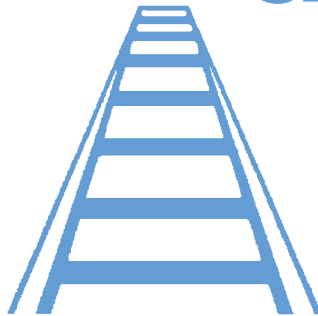




Auschwitz

Bulletin n° 43 pédagogique



Nos services pédagogiques

En cette rentrée scolaire 2009, qui est toujours une période riche et pleine de projets pour les enseignants, nous vous proposons de prendre connaissance des multiples activités et outils pédagogiques que nous mettons à votre disposition.

Tout d'abord, dans le cadre du programme de la Formation en Cours de Carrière en Communauté française - interréseaux (IFC), nous organisons à Bruxelles un cycle annuel de séminaires de deux jours chacun, destinés aux enseignants du secondaire. Ce cycle intitulé « Questions approfondies d'histoire et de mémoire des crimes et génocides nazis » rencontre un succès de plus en plus grand chez les enseignants. Les sujets traités cette saison seront particulièrement intéressants. Citons notamment celui intitulé *La construction des objets historiques. Restitution, reconstruction ou fabrication des événements?* et celui qui traitera du *concept d'humanité. Éthique, droit et politique après Auschwitz*. Les séminaires seront animés par des spécialistes universitaires des différentes disciplines impliquées par les thématiques envisagées. Pour assurer une discussion approfondie, un corpus de textes sera distribué un mois à l'avance aux enseignants inscrits. Durant le séminaire, ces textes feront l'objet de débats après une présentation par les formateurs. Vous trouverez en page 7, le programme du cycle 2009-2010 ainsi que les modalités d'inscription. Nous espérons qu'il retiendra toute votre attention. Vous pouvez dès à présent vous y inscrire.

Dans notre précédent numéro du *Bulletin pédagogique*, vous avez pris connaissance de notre nouvelle exposition intitulée *Primo Levi. De la survie à l'œuvre*. Elle fait connaître un des grands témoins de notre temps, rescapé d'Auschwitz, en croisant son parcours biographique et l'œuvre qu'il nous a laissée. Nous vous proposons également une autre exposition pédagogique intitulée *L'univers concentrationnaire et la politique nazie d'extermination dans leur contexte historique 1914-1945*. Celle-ci montre, à travers deux cent cinquante documents photographiques et leurs légendes, les multiples causes et les processus complexes ayant conduit à l'une des plus grandes catastrophes de notre histoire : l'univers concentrationnaire et le génocide nazi.

Comme vous le constaterez dans l'article de Paul Sobol, en page 2, la parole des rescapés des camps de concentration et d'extermination est indispensable pour la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations. C'est pourquoi nous pouvons organiser des rencontres dans vos classes. Nous mettons aussi à la disposition des établissements scolaires et des enseignants une riche documentation sur les camps de concentration et d'extermination nazis. C'est également le cas pour les compétences de nos collaborateurs scien-



Séminaire sur l'expansionnisme, le colonialisme et l'impérialisme.

tifiques qui sont à votre disposition pour aider à la préparation et à l'encadrement de différents projets pédagogiques, dont l'organisation de journées pédagogiques.

Chaque année – durant les vacances scolaires de Pâques –, nous organisons un voyage d'études prioritairement destiné aux enseignants, éducateurs et formateurs. Le programme comporte plusieurs volets, dont des visites guidées du site d'Auschwitz-Birkenau avec des échanges entre les participants et des rescapés des camps, ainsi que des journées de séminaires approfondis et de travaux en groupe (présentation historique, discussions-débats, témoignages des rescapés, etc.). Ce voyage d'études est encadré et animé par des rescapés et des chercheurs scientifiques.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances, vous pouvez avoir recours à la bibliothèque spécialisée de notre Centre d'Études et de Documentation. Elle s'enrichit de jour en jour et comporte plus de 9000 volumes couvrant l'ensemble des problématiques liées à l'entre-deux-guerres, au III^e Reich, à la déportation ainsi qu'à toutes les dimensions de la criminalité nazie. En outre, elle rassemble une collection de 500 revues soit 9000 numéros. Quant à notre photothèque, elle comprend près de 4500 épreuves originales, dont un millier sur les camps de concentration et d'extermination nazis. Nous proposons aussi à la vente de nombreux ouvrages dont une brochure de sensibilisation destinée aux instituteurs : *Tu seras encore là?* et un dossier pédagogique destiné à l'enseignement secondaire intitulé *Auschwitz et le Troisième Reich*. Nous attirons votre attention sur notre revue trimestrielle *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire. Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz* dont le dossier de

la rentrée s'intitule *L'Antifascisme revisité. Histoire-Ideologie-Mémoire* (voir article en page 5).

Vous avez des questions? Vous souhaitez des informations complémentaires? N'hésitez pas à prendre contact avec la Mémoire d'Auschwitz ASBL – Centre d'Études et de Documentation – Rue des Tanneurs, 65 – 1000 Bruxelles – Tél.: 02 512 79 98 – Internet: www.auschwitz.be – Courriel: info.fr@auschwitz.be



Les animateurs du séminaire.

Concours de Dissertation 2008-2009

La Fondation Auschwitz propose chaque année aux élèves des établissements scolaires (5^e et 6^e) un Concours de Dissertation créé en hommage à toutes les victimes des camps de concentration et d'extermination nazis. L'épreuve du Concours s'est déroulée au sein des établissements scolaires, le 27 janvier 2009. Le thème était: «*Yes, we can*», le slogan désormais célèbre de Barack Obama.

Six prix d'une valeur de 750,00 € - composés d'un diplôme, d'un chèque de 125,00 € et d'une invitation à participer gratuitement à notre voyage annuel d'étude à Auschwitz-Birkenau - ont été attribués conjointement par la Fondation Auschwitz et les Dépu-

tations permanentes des Provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg.

Les Prix suivants ont été attribués:

- Le «Prix de la Fondation Auschwitz pour la Région de Bruxelles-Capitale» à Mademoiselle **Amandine Thonnard**, élève de 6^e année du Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren.
- Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province du Brabant wallon» à Mademoiselle **Jessica Anzalone**, élève de 6^e année de l'Institut Provincial d'Enseignement secondaire à Tubize.
- Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Namur» à Mademoiselle **Anne**

Vanden Borgh, élève de 6^e année de la Communauté scolaire Sainte-Marie à Namur.

- Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province du Hainaut» à Monsieur **Henri Marcq**, élève de 6^e année du Collège Notre-Dame de Bon Secours à Binche.
- Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Liège» à Mademoiselle **Flore Mercier**, élève de 6^e année de l'Athénée Provincial Prince Baudouin de Marchin.
- Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province du Luxembourg» à Mademoiselle **Joséphine Marchal**, élève de 6^e année de l'Institut Saint-Joseph à Saint-Hubert.

Message d'un témoin de la Shoah

Impressions d'un rescapé

Jusqu'à présent, je donnais mes «impressions de rescapé», comme «pigiste» de l'actualité que je trouvais dans la presse, sur les événements qui se rapportaient au racisme et aux divers génocides. Lors de la dernière réunion de la Commission pédagogique, Yannis Thanassekos, Directeur de la Mémoire d'Auschwitz ASBL m'a fait comprendre que mon expérience dans la communication et l'expertise de mes nombreux témoignages dans les écoles, comme rescapé des camps nazis, étaient importantes à transmettre. Et ce, tant que je suis encore disponible et valide, car je suis un des rares témoins à se déplacer en Belgique pour témoigner.

Cela fait plus de vingt ans que je me suis mis à parler de mon expérience dans les camps à des jeunes de douze à vingt-cinq ans au sein de nombreuses écoles du pays. J'ai appris que le plus important était une bonne collaboration avec les enseignants, qu'ils soient professeurs d'histoire, de français, de religion, de morale ou de sciences humaines. Étant donné que je ne suis pas un pédagogue, il est impératif que les jeunes reçoivent une bonne préparation avant ma venue, car personnellement, je ne sais parler que de mon vécu.

J'ai donc mis au point une méthode de communication pour faire comprendre aux jeunes d'aujourd'hui ce qui s'est vraiment passé il y a plus de soixante-cinq ans. Pour moi, l'essentiel n'est pas d'apporter un témoignage qui frise le sensationnel et le morbide. Bien que les vérités sur les camps de la mort soient difficilement racontables et compréhensibles pour ces jeunes, cette

nouvelle génération, qui d'un simple geste en poussant sur la télécommande de la télévision ou même via leur portable, vit en direct tous les massacres et génocides qui se passent dans le monde. Ils ont du sang frais à la une tous les jours!

Oui! Comment, en maximum deux heures, leur faire comprendre cette période unique de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale? Comment leur faire comprendre ce que les nazis ont fait en Europe? L'extermination industrielle et scientifique de l'homme par d'autres hommes, l'assassinat par le gaz, l'esclavage et la faim de millions d'êtres humains, d'enfants, de femmes, d'hommes de tous âges, de toutes nationalités, des familles entières décimées non pas pour ce que ces êtres humains faisaient ou pensaient, mais simplement pour ce qu'ils étaient: Juifs ou Tziganes.

Il me faut adapter mes exposés suivant l'âge des jeunes. Parler à vingt-cinq enfants de douze ans, ce n'est pas le même discours que témoigner devant deux cents rhétoriciens ou devant des universitaires. En ce qui me concerne, ces contacts sont toujours très positifs, malgré le fait que je revis à chaque fois ces années terribles qui ont vu la destruction de ma famille.

Dernièrement, j'ai effectué deux témoignages au Lycée français de Bruxelles, devant deux groupes de quarante enfants âgés de douze ans. Ils n'avaient aucune préparation. Les enseignants attendaient de moi que je fasse comprendre comment j'ai passé cette période. Cela a été pour moi une nouvelle expérience. Avec des mots très simples, j'ai parlé de ma vie d'enfant et de mon parcours dans les camps. Après les questions des enfants étaient très déroutantes: «C'est quoi un nazi?» «C'est quoi un bagnard avec un costume rayé?» «Avez-vous rencontré Hitler?» «Avez-vous reçu des coups?» «Pourquoi ne vous êtes-vous pas révoltés?» «Vous étiez des milliers et gardés par un petit nombre de soldats?»

Une question, que les enfants de tout âge me posent, concerne mon tatouage. Ils veulent tous le voir. Je dois alors leur expliquer la différence entre les tatouages à la mode aujourd'hui et ce que les nazis m'ont imposé, en gravant à jamais dans la peau de mon bras gauche le numéro B3635 qui allait devenir mon nom à Auschwitz. Comment faire comprendre à ces jeunes que ce tatouage était l'humiliation, la dégradation,

la déshumanisation extrême? Je n'étais plus un homme, mais un numéro; j'étais marqué comme un animal!

À Gembloux, au collège Saint-Guilbert, une équipe d'enseignants, sous la direction d'Éric Lauwers, sensibilise depuis des années les jeunes par des visites à Breendonk, à la caserne Dossin et effectue un voyage à Auschwitz. J'ai témoigné devant deux cents rhétoriciens attentifs. Par la suite, j'ai reçu de nombreux courriels avec les commentaires et réflexions des élèves. Il est très important pour moi de savoir comment mon témoignage est perçu, ce que les jeunes en retiennent. Si la majorité a une opinion positive, certains me font cependant réfléchir comme celui-ci: «Le témoignage de Monsieur Sobol ne répondait qu'en partie à mes attentes, j'espérais des détails, une description et des anecdotes sur ces camps, car ils étaient l'enfer et je ne l'ai pas ressenti comme cela. Les descriptions de sa vie m'ont semblé superflues. Cela dit, très sympathique de venir nous voir!!!»

J'ai également témoigné devant vingt-six étudiants en 2^e baccalauréat en histoire à Louvain-la-Neuve, ils préparaient un voyage d'études à Auschwitz-Birkenau. À leur retour, j'ai reçu quelques commentaires: «Visiter Auschwitz ce n'est pas seulement se déplacer en Pologne et entrer dans le camp, c'est aussi une préparation et surtout une démarche. Cette démarche nous semblait prendre toute son importance dans la mesure où, dans notre futur métier, nous serons un jour appelés à transmettre l'his-

toire» et «si Auschwitz I s'apparente plus à un musée, Birkenau marque plus les esprits par son immensité. Personne ne pensait que le second camp serait aussi gigantesque. Aussi froid.» ainsi que «Comme le disait Monsieur Paul Sobol, un rescapé qui nous a aidés à appréhender Auschwitz, c'est à ce moment que l'on comprend qu'on ne comprendra jamais!»

En conclusion, je suis toujours disposé à collaborer avec des enseignants motivés, qui ont bien préparé leurs élèves à ma venue dans leur école. N'hésitez pas à me contacter par courriel: paulsobol9@gmail.com. Dans votre message, donnez-moi le maximum d'informations concernant vos élèves, leur âge et leur préparation, ainsi que quelques renseignements vous concernant ainsi que votre établissement. Nous pourrions ensemble établir un programme pour un témoignage. Si vous voulez prendre connaissance de mon témoignage, vous pouvez vous rendre sur le site www.memorialdelashoah.org. Vous y tapez Paul Sobol dans le moteur de recherches et vous pourrez le visionner.

Vous pouvez également prendre contact avec le secrétariat de la Mémoire d'Auschwitz ASBL – Rue des Tanneurs, 65 – Tél.: 02 512 79 98 – Fax: 02 512 58 84 – Courriel: info.fr@auschwitz.be

Paul Sobol
Auschwitz B3635
Dachau 140273

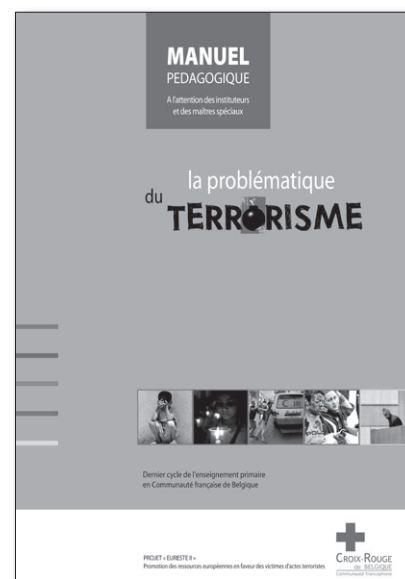
Outil pédagogique

Le service de droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique propose une série de formations et d'outils pédagogiques à l'intention du milieu éducatif. Parmi ceux-ci, soulignons la parution d'un manuel pédagogique intitulé *La problématique du terrorisme*.

Cet outil a été développé grâce à un financement de la Commission européenne dans le cadre du projet Eureste de promotion des ressources en faveur des victimes d'actes de terrorisme. La partie pédagogique du projet visait à prévenir les sentiments d'insécurité et d'incompréhension chez les enfants par le renforcement du tissu social et communautaire (favoriser la connaissance de l'autre, favoriser la solidarité du groupe...). Différentes activités ont été menées pour les élèves du dernier cycle du primaire avec la présentation d'une pièce de théâtre *La jeune fille et le loup barbu*, d'une exposition

interactive *C'est de ta peur que j'ai peur*, mais aussi des tables de discussion à destination des étudiants des Hautes Écoles pédagogiques. Le manuel proposé est le fruit de ces activités et d'une étroite collaboration avec les acteurs de l'enseignement en Communauté française. Il offre de multiples pistes de réflexion sur la thématique du terrorisme par la déclinaison des mots «peur», «victime», «médias», «terrorisme» et permet de poursuivre en classe la réflexion avec les élèves au départ de cinq activités suscitant le débat d'idées. Il permet d'entamer un dialogue avec les élèves afin de répondre à leurs questions et de diminuer leur sentiment d'inquiétude par rapport à l'actualité internationale.

Renseignements utiles: le dossier pédagogique est disponible gratuitement et sur simple demande auprès du service de droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique. Monsieur Vincent Vandendriessche – Responsable pédagogique – Rue de Stalle, 96 – 1180 Bruxelles –



Tél.: 02 371 34 03 – Site internet: www.croixrouge.be – Courriel: dnh@redcross-fr.be

À Conseiller

Le saviez-vous? La Cinémathèque de la Communauté française conserve un patrimoine cinématographique considérable et le met à la disposition gratuite des écoles, des associations sociales et culturelles, des mouvements de jeunesse et d'éducation permanente. Les 8500 titres que constitue le catalogue sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: www.cinematheque.cfwb.be.

Dans les prochaines éditions de ce *Bulletin pédagogique*, vous trouverez quelques propositions de programmes mis à votre disposition pour introduire des débats, soutenir une réflexion, préparer un voyage... Nous vous proposons dans cet article de vous convier à une rapide (re)découverte de la Cinémathèque.

Comme tout lieu de mémoire, le rôle premier de la Cinémathèque de la Communauté française est de conserver le patrimoine qui lui est confié. Elle est l'héritière d'un service cinématographique créé en 1946 au sein du Ministère de l'Instruction publique. La première filmothèque possède une collection de 750 films provenant de la firme française Continental, du service belge INBEL et majoritairement des sociétés allemandes UFA et Bavaria-Film und Bild mises sous séquestre à la libération.

Malheureusement, nombre de ces films seront détruits dans un incendie en 1947. Mais il subsiste dans le patrimoine de la Cinémathèque une collection de films tournés pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'initiative du gouvernement belge en exil à Londres. Une collection qui reste inédite à ce jour et qui sera numérisée dans les mois à venir. Viendront s'ajouter à ces premières collections des films produits ou achetés par le Ministère de l'Instruction publique. Destinés à être projetés dans les écoles, ils ont donc pour l'essentiel une vocation pédagogique.

Bien entendu, au-delà de la conservation d'un patrimoine, son rayonnement importe également... et nous exploitons donc nos contenus de plusieurs manières. Tout d'abord, auprès du public scolaire traditionnel, qui peut désormais (après numérisation) consulter les collections sur DVD. Ensuite auprès d'un large public, via des collaborations avec la Médiathèque, des événements ponctuels ou encore des diffusions télévisuelles. Cela dit, rien n'empêche ceux qui le souhaitent de visionner «traditionnellement» certains films en 16 mm. Nous prêtons dans ce cas le projecteur, si nécessaire.

Désormais, outre ses missions pédagogiques traditionnelles, la Cinémathèque assumera également un rôle majeur dans la conservation et la promotion de la mé-

moire du Cinéma belge francophone. Ainsi, les films de fin d'études des étudiants de l'INSAS et de l'IAD sont déposés chez nous. Les premiers travaux de Joachim Lafosse ou de Jaco Van Dormael, pour ne citer qu'eux, en font partie.

Enfin, la quatrième mission de la Cinémathèque consiste à développer une activité de production, principalement dans le domaine du Cinéma belge. Deux collections ont été créées: «Mémoire du cinéma», qui allie l'édition d'un portrait filmé et d'un ouvrage imprimé. Elle est distribuée par la Cinémathèque et se retrouve également dans les bibliothèques ainsi qu'à la Médiathèque de la Communauté française et «Cinéastes en mouvement», dont le premier numéro consacré à Jaco van Dormael sera mis en chantier cette année encore, et prendra la forme d'une leçon de cinéma particulièrement attractive.

Renseignements utiles: Vous souhaitez visionner en classe ou auprès de votre association un ou plusieurs de nos titres? Rien de plus simple: contactez Caroline Cornet. Tél.: 02 413 37 53 – courriel: cinematheque@cfwb.be. Un numéro d'emprunteur vous sera attribué. Vous pouvez également vous rendre sur notre site: www.cinematheque.cfwb.be

Alain Goossens
Directeur

À Visiter

Le 6 mai 2009, en présence de nombreux invités dont le Ministre-Président de la Région flamande, M. Kris Peeters, le Mémorial national du Fort de Breendonk a inauguré sa nouvelle salle interactive.

La mise en œuvre du projet, intitulé: «*Je ne suis pas un numéro*», est née du désir à la fois de poursuivre la rénovation de la visite du Mémorial entamée en 2003 et de rendre leur humanité – symboliquement leur visage et leur nom – à tous les détenus du Fort. En effet, les 3500 prisonniers du *SS-Auffanglager* Breendonk, issus de toutes les couches sociales de la société belge, de tous âges, de toutes les régions et de tous groupes linguistiques, se trouvaient déshumanisés dès leur arrivée, puis privés de leur nom. Ainsi, comme en témoigne Paul M.G. Lévy, détenu n° 19, un cinglant «*Heil Hitler. Vier Stück eingeliefert*» l'accueillit ainsi que ses trois compagnons à leur arrivée au fort en 1940. Dorénavant dotés d'un numéro qui leur tenait lieu de nom aux yeux des nazis, ils étaient tondu, recevaient de vieux uniformes dépareillés de l'armée belge, devenant ainsi semblables et interchangeable au gré de la volonté des gardiens.

Soixante-cinq ans, jour pour jour après la première évacuation du camp (6 mai 1944) qui vit plus de 640 détenus transférés à Buchenwald, nous voulons leur redonner ce nom et ce visage dont le régime nazi les a privés.

Après de nombreuses recherches dans diverses institutions telles le Service des victimes de la Guerre, le Service des Étrangers, les Archives générales du Royaume et le Musée juif de la Déportation et de la Résistance et puisant également dans nos archives propres, nous pouvons aujourd'hui proposer un montage interactif original. Plus de 1300 visages et quelques 3500 courtes biographies sont dorénavant disponibles et consultables à tout moment et par tous durant les heures d'ouverture du mémorial.

Ce sont, pratiquement, quatre écrans tactiles qui permettent de mener la recherche, et ce, sur base de trois critères simples: nom, date d'entrée en captivité et lieu d'habitation au moment de l'arrestation. En plus d'une photographie, le visiteur peut consulter une courte biographie de chacun des détenus. À terme, d'autres photographies, documents, archives sonores et enregistrements vidéo devraient compléter ce projet,

permettant ainsi réellement de retrouver les hommes et femmes présents derrière les détenus anonymes du camp SS.

Les enseignants sont particulièrement bien accueillis. En effet, un écran tactile, relié à un grand écran suspendu est mis à leur disposition. Il permet d'initier une recherche qui sera suivie par tout le groupe, sur base par exemple de la ville dont sont originaires les élèves. Nous pensons que ce projet innovateur permettra de réduire la distance entre les élèves et les détenus du Mémorial. En effet, les photographies nous montrent des détenus de tous âges, mais très majoritairement jeunes auxquels les adolescents peuvent plus aisément s'identifier. La recherche par localité permet également de se rendre compte que ces prisonniers étaient nos «voisins».

Renseignements utiles: Mémorial national du Fort de Breendonk – Brandstraat 57 – 2830 Willebroek – Tél.: 03 860 75 25 – Site internet: www.breendonk.be (cliquez coin des professeurs, puis salle interactive).

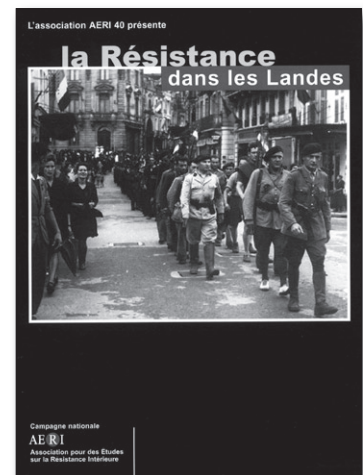
Olivier Van der Wilt
Conservateur

À Voir

La Résistance dans le Doubs, Paris, Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI) / La documentation française, 2007, 1 DVD
La Résistance dans le Cher, Paris, AERI / La documentation française, 2008, 1 cédérom
La Résistance dans les Landes, Paris, AERI / La documentation française, 2008, 1 cédérom

L'Association pour des études sur la Résistance intérieure est une association, créée en 1993 par d'anciens résistants, qui s'est donnée pour mission d'animer et de coordonner des recherches sur la résistance intérieure française. Elle publie régulièrement des cédéroms et des DVD sur la Résistance dans les régions ou départements français de 1939 à 1945. Sont déjà paru dans cette collection les cédéroms et DVD de l'Ardèche, du Calvados, de la Charente, de la Corse, de la Drôme - le Vercors, de la Haute-Mar-

ne, de la Haute-Savoie, de l'Île-de-France, de l'Indre-et-Loire, de la Lozère, de la Manche, de l'Orne et de l'Yonne. L'AERI nous propose trois nouveaux outils qui concernent la Résistance dans le Doubs, dans le Cher et dans les Landes. Avec l'aide d'historiens, d'enseignants, de documentalistes... résistants dans chacun des départements, il s'agit de faire le point sur les connaissances de cette période de l'histoire. Véritable outil pédagogique, ces cédéroms et DVD sont particulièrement complets et clairs. Outre une présentation historique traitant des multiples aspects de la Résistance (les activités avant et après la Libération, les organisations, la résistance dans son environnement, la répression du régime de Vichy...), il propose de nombreuses ressources documentaires (biographies des résistants, glossaire, atlas, index des lieux, photographies, etc.). Chaque élément est en outre accompagné d'un livret pédagogique avec des pistes permettant un travail de recher-



che et de réflexion au sein des établissements scolaires. Pour tous renseignements: AERI – 16-18, place Duplex – F-75015 Paris, Tél. : + 33 (0)1 45 66 62 72 – Site Internet : www.aeri-resistance.com – Courriel : contact@aeri-resistance.com.

Revue trimestrielle

Témoigner. Entre Histoire et Mémoire. Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz.
Dossier: L'Antifascisme revisité. Histoire-Ideologie-Mémoire, n° 104, Mémoire d'Auschwitz / Éditions Kimé, juillet-septembre 2009.

À l'occasion du XX^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin et de la disparition de la RDA, ce numéro de *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire* revient sur l'antifascisme comme un des éléments essentiels à la fondation de cette « autre » Allemagne. Ce dossier propose de réinterroger la notion d'antifascisme en tenant compte aussi bien des réalités historiques que des manipulations idéologiques. Le cas allemand n'est pas le seul à être abordé, et ce, afin de proposer des points de comparaison. Intitulé *L'Antifascisme revisité. Histoire-Ideologie-Mémoire*, il a été coordonné par Carola Hähnel-Mesnard et est riche en contributions.

Souignons d'emblée l'éditorial de Yannick Thanassekos et de Philippe Mesnard intitulé *Vingt ans après: à l'Est, du nouveau*. Au départ de la chute du Mur de Berlin, les auteurs nous livrent leurs réflexions sur les renversements et les réécritures mémoriels à l'Est.

Quant au dossier proprement dit, il est divisé en cinq chapitres. Le premier met en place les perspectives historiques de l'antifascisme avec un article de Frediano Sessi qui traite de l'antifascisme et de la résistance en Italie de 1922 à 1945. La France n'est pas oubliée avec André Koulberg qui aborde l'antifascisme d'hier et d'aujourd'hui dans ce pays. Quant à l'Autriche, Ute Weinmann

évoque l'histoire complexe de la résistance slovène de Carinthie. Andreas Agocs analyse le rôle des nombreux « groupes d'action » antifascistes et des Comités (Antifas) qui émergent en Allemagne au moment de la disparition du régime nazi.

Le second chapitre aborde l'antifascisme et la guerre froide avec un article de Martina Schiebel et Yvonne Robel. Elles évoquent l'histoire de l'Association des persécutés du régime nazi (VVN) en Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Mercedes Yusta Rodrigo étudie, quant à elle, les aléas de la Fédération démocratique internationale des Femmes.

Les femmes ne sont pas oubliées dans le chapitre suivant qui traite du discours antifasciste en RDA. Anne Kwaschik cherche à dégager les caractéristiques de la « situation commémorative » de Ravensbrück à la fin des années 1950. Ravensbrück qui fut le seul camp de concentration réservé aux femmes se trouvant sur le territoire de la RDA. Jan Maas a travaillé sur les enregistrements autobiographiques d'Herbert Ansbach, membre d'un « Comité des combattants de la résistance antifasciste ». Johanna Drescher évoque l'exemple de l'émigration espagnole communiste à Dresde, et Joanne Sayner présente un cas d'étude portant sur une exposition concernant les membres du groupe de résistance « Rote Kapelle ».

L'avant-dernier chapitre traite de l'héroïsation et de la récupération idéologique avec deux articles fort intéressants de Catherine J. Plum et de Bill Niven. Le dossier se clôt par un chapitre consacré à l'héritage de l'antifascisme avec un article de Georgi Verbeeck proposant une réflexion sur les

conceptions de l'antifascisme par les historiens de l'ex-RDA.

Parmi les variés, notons l'article de Sophie Ernst intitulé *Mémoire de la Shoah, Figure du « Nouveau père »*. *Variations sur La Vie est Belle de Roberto Beghini* et soulignons également la présence dans ce numéro 104 de la Revue *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, de multiples notes de lectures dont celles d'Albert Mingelgrün et de Jacques Aron et de recensions d'ouvrages récemment parus.

Prix de vente au numéro: 15,00 € + frais de port – Abonnement (4 numéros): 50,00 € pour les particuliers, 80,00 € pour les institutions – Compte bancaire de Mémoire d'Auschwitz ASBL: 310-0780517-44 – Code IBAN: BE55 3100 7805 1744 – BIC: BBRUBEBB



À Lire

■ **ERNST Sophie (dir.)**

QUAND LES MÉMOIRES DÉSTABILISENT L'ÉCOLE. MÉMOIRE DE LA SHOAH ET ENSEIGNEMENT

Lyon, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2008, 344 p. (Collection « Éducation Histoire Mémoire ») (ISBN 978 2 7342 1085 6)



Cet ouvrage conçu sous la direction de Sophie Ernst, chargée d'étude à l'INRP, contient des réflexions particulièrement utiles pour évaluer la nature du champ mémoriel. Il s'adresse

en priorité à tous ceux qui, enseignants d'histoire ou pédagogues, souhaitent sortir des sentiers battus et saisir le sens des démarches dans lesquelles ils se trouvent - ou se trouveront - impliqués en matière de transmission de la mémoire. Les expériences ici relatées leur permettront de s'engager en toute connaissance de cause dans un cheminement qui s'avèrera âpre, long, sinueux et difficile. Cinq parties subdivisent l'ouvrage. La première, « quand les mémoires déstabilisent l'école... », entièrement développée par Sophie Ernst, traite des enjeux du « devoir de mémoire », des modalités possibles de sa transmission, et des effets que certaines pratiques peuvent provoquer chez les plus jeunes en retour d'initiatives pourtant communément jugées salutaires, telle la confrontation directe à la mémoire des événements, par exemple par le voyage à Auschwitz. La seconde partie traite, dans le droit fil de celle qui précède, des difficultés rencontrées par les enseignants dans leurs tâches relatives à la transmission de la mémoire en milieu scolaire. Comment enseigner cette matière à l'école? Existe-t-il une méthode particulière? Que cherche-t-on au juste à transmettre? Sophie Ernst, Dominique Borne, Georges Bensoussan, et Levana Frenk répondent à ces interrogations. La troisième partie aborde la question du témoignage, de l'empathie et de l'engagement dans le cadre de l'éducation « après Auschwitz ». Geneviève Pichon évoque les témoignages écrits de rescapés des camps et Françoise Caruso le plus connu d'entre eux, Primo Levi, ceci afin de tenter de mesurer la portée de l'impact éducatif des témoignages. L'interview de Rony Brauman menée par Sophie Ernst nous confronte ensuite aux liens pouvant exister entre actualité et mémoire. Envoyé en Éthiopie pour Médecins sans frontières, celui-ci nous décrit les conséquences parfois paradoxales auxquelles aboutissent les actions développées dans le cadre de missions humanitaires. Entre autres plats

de consistance, notons encore les articles de réflexions thématiques sur l'histoire et la mémoire - et la demande sociale qui les accompagne - de Philippe Joutard, Jean-Pierre Rioux, Henry Rousso et Nicole Tutiaux-Guillo. Dans la dernière partie de livre, Guy Pervillé, Marc-Olivier Gavois, Benjamin Stora et Didier Folléas tentent d'appliquer les notions discutées ici au cas de l'Algérie et plus précisément à l'enseignement de la guerre d'Algérie. En conclusion, il s'agit d'un ouvrage de haute tenue et intérêt qui s'avèrera particulièrement utile à tous ceux qui souhaitent éviter les poncifs, et surtout les faux pas en matière de transmission de la mémoire, qui restent cependant difficiles à circonscrire en raison des contraintes folles qu'impose l'impensable.

■ **PIORO Maurice**

MES 999 JOURS EN ENFER

Bruxelles, Plus-value éditions, 2008, 113 p.



Maurice Pioro, survivant d'Auschwitz, a entrepris l'écriture de ses mémoires à la demande de ses petites-filles. Cet ouvrage est scindé en trois parties. La première revient assez brièvement sur les

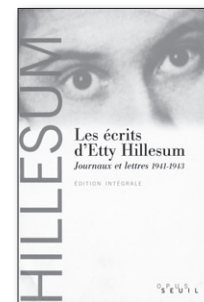
années heureuses d'avant-guerre. Maurice Pioro est né en 1923 de parents émigrés polonais installés à Bruxelles. Issu d'une famille juive pratiquante et traditionaliste, il est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants. Maurice Pioro évoque ses souvenirs d'enfance et de jeunesse par le biais de quelques anecdotes, puis revient sur ses actions dans la résistance, essentiellement dans le domaine de la presse clandestine. La deuxième partie est consacrée à sa déportation, qu'il appelle ses « 999 jours en enfer ». Arrêté sur dénonciation suite à ses activités clandestines, Maurice Pioro est emprisonné à Bruxelles. C'est pendant son emprisonnement à Forest qu'il apprendra la déportation de sa famille. Il sera quant à lui déporté à Auschwitz en wagon cellulaire. Après la quarantaine à Auschwitz, il est envoyé dans le kommando de Jawichowitz, puis à Buna-Monowitz où il travaille comme électricien. Il sera ensuite emmené dans les Marches de la Mort pour être finalement libéré à Dachau. Après avoir été soigné du typhus, Maurice Pioro revient en Belgique, le 1^{er} juin 1945, avec le Père Patternotte qui s'était rendu à Dachau en ambulance pour rapatrier des malades belges. Seul survivant de sa famille, Maurice Pioro est alors accueilli chez la sœur de l'aumônier Patternotte. La troisième et dernière partie, qui est également la plus étoffée de l'ouvrage, retrace le parcours de Maurice Pioro de l'après-guerre à aujourd'hui. À son retour, il se partage entre Bruxelles, où il travaille comme représentant en parfumerie, et Marcinelle, où il retrouve sa fa-

mille d'adoption. Après une carrière dans la maroquinerie, Maurice Pioro prend sa pension en 1985 et s'adonne pleinement à ses nombreux projets communautaires. Il est membre fondateur de « L'Union des Déportés Juifs et Ayants Droits de Belgique » dont il fut secrétaire général, puis président pendant 40 ans. Avec l'Union, il organise notamment des témoignages de déportés dans des écoles. Il devient également président du CCOJB (Comité de coordination des organisations juives de Belgique) dont il a été l'un des fondateurs. Parmi ses nombreuses activités qu'il serait impossible de détailler ici, Maurice Pioro s'est également occupé d'actions en faveur d'Israël et a été la cheville ouvrière du Mémorial aux martyrs juifs de Belgique situé à Anderlecht. Il a également initié des pèlerinages à Auschwitz pour de jeunes étudiants belges accompagnés d'anciens déportés. Malgré un récit un peu décousu, Maurice Pioro nous livre un ouvrage synthétique au style simple, qui se lit très facilement et est illustré de nombreuses photos et de reproductions de documents.

■ **HILLESUM ETTY**

LES ÉCRITS D'ETTY HILLESUM. JOURNAUX ET LETTRES, 1941-1943

Paris, Éditions du Seuil, 2008, 1080 p. (Collection « Opus ») (ISBN 978 2 02 056833 3)



D'Etty Hillesum, née en 1914 et morte à Auschwitz en 1943, on n'avait traduit en français qu'une petite partie des textes: *Une vie bouleversée* (extraits de son journal paru au Seuil en 1985) et *Lettres de Westerbork* (choix de ses lettres paru également au Seuil en 1988).

Voici enfin la publication de l'intégralité du journal et d'une centaine des lettres de cette jeune juive hollandaise qui rédigea un extraordinaire journal intime, entamé en 1941 pour rendre compte de sa passion pour un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et de nombreuses lettres écrites jusqu'en 1943 quand elle est détenue au camp de transit de Westerbork. Retirée volontairement dans une petite chambre d'Amsterdam, mais refusant de se cacher, elle écrit sur l'amour qui l'obsède. Confrontée à une réalité dramatique, sa courte existence est dédiée aux autres et elle arrive à aimer malgré tout la vie, l'humanité et Dieu. Employée par le Conseil juif, organisme qui appliquait les mesures décidées par les nazis aux Juifs, Etty Hillesum travaille au camp de transit de Westerbork, dès juillet 1942. Malgré les atrocités qu'elle y découvre, elle reste remplie d'amour. Par la grâce de ses écrits et leur haute qualité littéraire, Etty Hillesum rejoint Anne Frank ou Hélène Berr.

LES SEMINAIRES DE LA FONDATION AUSCHWITZ

« Questions approfondies d'histoire et de mémoire des crimes et génocides nazis »

La Fondation Auschwitz organise un cycle de formation destiné aux enseignants du 1^{er} degré du secondaire. Celui-ci est repris dans le Programme de l'Institut de la Formation en Cours de Carrière en Communauté française – interréseaux (IFC). Une formation se présente sous la forme de deux jours et aborde de thématiques différentes. Ils sont animés par des spécialistes des différentes disciplines impliquées. Pour assurer une discussion approfondie, des textes sont préalablement envoyés aux participants inscrits.

PROGRAMME 2009-2010

« La construction des objets historiques. Restitution, reconstitution ou fabrication des évènements ? »

Judi 26 et vendredi 27 novembre 2009 (Haute École Francisco Ferrer – Bruxelles)

Animateurs :

Monsieur Jean PUISSANT, Professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles
Monsieur Philippe MESNARD, Directeur de programmes au Collège International de Philosophie (Paris) –
Conseiller scientifique à la Fondation Auschwitz
Monsieur Yannis THANASSEKOS, Directeur de la Fondation Auschwitz –
Collaborateur scientifique à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Liège

« Le concept d'humanité. Éthique, droit et politique après Auschwitz »

Judi 25 et vendredi 26 mars 2010 (Haute École Francisco Ferrer – Bruxelles)

Animateurs :

Monsieur Tristan STORME, Aspirant au FNRS – Chercheur au Centre de théorie politique de l'Université Libre de Bruxelles
Monsieur Quentin LANDENNE, Aspirant – Chercheur au FRS-FNRS –
Doctorant en philosophie au Centre de théorie politique de l'Université Libre de Bruxelles
Monsieur Yannis THANASSEKOS, Directeur de la Fondation Auschwitz –
Collaborateur scientifique à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Liège

« Le concept d'humanité. Éthique, droit et politique après Auschwitz »

Reprise du même sujet en formation collective

Lundi 26 et mardi 27 avril 2010 (Bruxelles – établissement à déterminer)

Animateurs :

Monsieur Tristan STORME, Aspirant au FNRS – Chercheur au Centre de théorie politique de l'Université Libre de Bruxelles
Monsieur Quentin LANDENNE, Aspirant – Chercheur au FRS-FNRS –
Doctorant en philosophie au Centre de théorie politique de l'Université Libre de Bruxelles
Monsieur Yannis THANASSEKOS, Directeur de la Fondation Auschwitz –
Collaborateur scientifique à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Liège

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Prière de prendre contact avec le Secrétariat de la Fondation Auschwitz (Tél. : 02 512 79 98 – Fax : 02 512 58 84 – info.fr@auschwitz.be). Les frais de participation s'élèvent à 24,79 € par Séminaire et comprennent le support pédagogique et le séjour en pension complète. Pour s'inscrire aux Séminaires de la Fondation via l'Institut de la Formation en Cours de Carrière (IFC), les enseignants en Communauté française doivent s'adresser à leur Direction d'École. Dans ce cas leur inscription est gratuite. La Fondation signale toutefois que l'IFC n'assure le financement de la formation que si un quota minimum est atteint ; cependant, si tel n'est pas le cas, la Fondation maintient la tenue de ses Séminaires afin de répondre à la sollicitation des enseignants. Dès lors, les frais de participation s'élevant à 24,79 € seront à la propre charge des enseignants. Les non-enseignants intéressés à participer aux Séminaires de la Fondation sont les bienvenus aux mêmes conditions que les enseignants inscrits indépendamment.

L'équipe du Bulletin pédagogique

Myriam AKHALOUI

Formatrice – Éducation permanente à la FGTB de Bruxelles

Andrée CAILLET-ROZENBERG

Administratrice de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

Jean CARDOEN

Institut National des Invalides de Guerre

Bruno DELLA PIETRA

Collaborateur à l'ASBL Mémoire d'Auschwitz.
Rédaction – Administration

Philippe DUMONT

Anne-Françoise GILLAIN

Enseignante – Collège Notre-Dame de Bon Secours, Binche

Victor GODIN

Administrateur général adjoint à l'Institut National des Invalides de Guerre

Henri GOLDBERG

Secrétaire général de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

Brigitte GUILBAU

Enseignante – ITCF Henri Maus, Namur

Michel HERODE

Chargé de mission à la Cellule « Démocratie ou Barbarie »

Maurice JAQUEMYS

Enseignant retraité

André LOUVET

Formateur – FEC – Éducation permanente à la CSC

Claire PAHAUT

Historienne

Clarisse PUTTEMANS

Enseignante – Ville de Bruxelles

Paul SOBOL

Administrateur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz – Rescapé des camps.

Yannis THANASSEKOS

Directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

José VANCAYEMBERG

Enseignant retraité

Jeannine VANDENVELDE

Enseignante retraitée

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Centre d'Études et de Documentation

Rue des Tanneurs, 65 – 1000 Bruxelles

Tél.: 02 512 79 98 – Fax: 02 512 58 84

info.fr@auschwitz.be – www.auschwitz.be

Compte: 310-0780517-44

Tout don de 30,00 € (minimum) est déductible à l'impôt des personnes physiques.

Ce Bulletin pédagogique est publié sous la responsabilité de la Commission pédagogique. Il est envoyé gratuitement aux enseignants. Nous remercions la Coördination « Démocratie ou barbarie » du Ministère de la Communauté française d'avoir accepté de diffuser ce Bulletin via son fichier d'enseignants. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus dans la mesure des stocks disponibles. Les articles publiés n'engagent que la responsabilité des auteurs

POUR PRENDRE CONTACT OU POUR FAIRE PLUS...

NOM, Prénom:

Adresse privée:

Localité: Code Postal:

Tél.: GSM: Fax:

Mail:

Établissement scolaire:

Adresse:

Localité: Code Postal:

Fonction dans cet établissement:

.....

— Réseau: —

Communauté française - Libre - Villes et Communes - Autre

— Niveau: —

Enseignement fondamental - Secondaire - Supérieur

- VOYAGE D'ÉTUDES ANNUEL À AUSCHWITZ-BIRKENAU:** je souhaite recevoir des renseignements concernant le voyage qui se déroulera durant les vacances de Pâques (2010).
- CORRESPONDANT D'ÉCOLE:** je souhaite assurer le rôle de correspondant dans mon établissement.
- CONCOURS DE DISSERTATION 2009-2010:** je souhaite faire participer mes élèves à ce Concours de Dissertation (5^e et 6^e humanités).
- RÉDACTION DU BULLETIN:** je souhaite collaborer à la rédaction du *Bulletin pédagogique*.
- EXPOSITION PHOTOS « L'univers concentrationnaire et la politique nazie d'extermination dans leur contexte historique 1914-1945 »:** je souhaite recevoir les informations concernant les conditions de prêt de l'exposition pédagogique de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz.
- EXPOSITION « Primo Levi. De la survie à l'œuvre »:** je souhaite recevoir les informations concernant les conditions de prêt de la nouvelle exposition de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz.

Date:

Signature:

A retourner à « Mémoire d'Auschwitz » ASBL, soit par fax au 02 512 58 84
soit par courrier: rue des Tanneurs, 65 - 1000 Bruxelles
soit par courriel: info.fr@auschwitz.be

Publication réalisée grâce au soutien de

Loterie Nationale
créateur de chances



ethias



SPF Sécurité Sociale
Service des
Victimes de la Guerre